

Mémoire de recherche

Infos pratiques

- > ECTS : 18.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

L'élément principal de la formation de master consiste en l'élaboration par chaque étudiant(e) d'un mémoire de recherche, sur un sujet défini en accord avec un(e) directeur(trice) de recherche, professeur(e) ou maître de conférences au sein du département d'histoire de l'art et d'archéologie. L'inscription pédagogique en master est conditionnée par l'accord écrit du/de la directeur(trice) de mémoire.

Objectifs

Rédiger un mémoire de recherches sur un sujet choisi pour son caractère inédit ou le renouvellement du point de vue historique et esthétique

Compétences visées

Capacité de synthèse et d'élaboration d'une argumentation ordonnée fondée sur l'analyse d'une question d'histoire de l'art et du corpus iconographique lié.

Examens

Évaluation par un jury composé d'au moins 2 directeurs enseignant en Master